

QU XING

Président, Institut d'Etudes internationales de Chine

Le changement climatique est aujourd'hui la question environnementale la plus pressante pour la communauté humaine. Il est également intimement lié au problème de l'énergie et constitue donc actuellement l'une des questions centrales de la gouvernance mondiale.

La politique du gouvernement chinois sur le changement climatique attire l'attention du monde entier. Dès lors il est indispensable de connaître la situation nationale et les conditions naturelles de la Chine en matière de changement climatique, les principes de base que la Chine défend afin d'aborder le changement climatique ainsi que la politique et les mesures prises et envisagées par la Chine pour le combattre.

I. La situation nationale de la Chine et le changement climatique

1. Les conditions climatiques de la Chine sont très complexes et son éco environnement est fragile.

En Chine, l'amplitude des changements saisonniers de la température de l'air est considérable et la répartition des précipitations est inégale selon les saisons et les régions. L'érosion des sols et la désertification sont très importants et le taux de couverture forestière est de 18%, ce qui représente à peine 62% de la moyenne mondiale. La ligne de côte continentale chinoise, qui atteint les 18 000 km, est vulnérable aux effets de la hausse du niveau de la mer. Le changement climatique entraîne de graves répercussions en Chine, notamment sur l'agriculture, l'élevage, les forêts, l'éco environnement, les ressources en eau, etc. Toutes ces observations montrent qu'il est impératif pour le gouvernement chinois de faire face au changement climatique.

2. La Chine a une population importante et une économie relativement faible.

La population de la Chine représente 20% de la population mondiale. Bien que la production économique de la Chine se soit propulsée aux premiers rangs mondiaux, son PIB par habitant est classé autour du 100^e rang mondial. Actuellement, la population rurale pauvre du pays compte près de 40 millions de personnes. La Chine doit faire face à cette urgence d'améliorer la vie de ses citoyens. En d'autres termes, le développement reste un impératif du gouvernement chinois.

3. La Chine en est au stade de développement de l'industrialisation et sa structure énergétique repose essentiellement sur le charbon.

En tant que pays en voie de développement, la Chine a encore un long chemin à parcourir en matière d'industrialisation, d'urbanisation et de modernisation. Afin de progresser vers ses objectifs de développement, la Chine fera tout son possible pour assurer une croissance maîtrisée de la demande énergétique, ce qui constitue la condition préalable au progrès de tout pays en voie de développement. Cependant, son bouquet énergétique dominé par le charbon ne pourra pas faire l'objet d'un changement considérable dans un avenir proche, ce qui ne

facilitera pas le contrôle des émissions de gaz à effet de serre. Cela signifie que le gouvernement chinois doit trouver une solution gagnant-gagnant, à la fois pour ses objectifs touchant au contrôle du changement climatique et pour son développement social et économique.

II. Les principes de base retenus par le gouvernement chinois pour traiter le problème du changement climatique

Pour faire face au changement climatique, le Chine s'est fixée les principes suivants :

1. Aborder le changement climatique dans le cadre du développement durable. Le changement climatique est le résultat du développement et devrait par conséquent être résolu de pair avec le développement. Il est nécessaire de promouvoir le développement durable au sein d'efforts visant à combattre le changement climatique, et s'efforcer d'atteindre un but gagnant-gagnant pour les deux.

2. Soutenir le principe de « responsabilités communes mais différenciées », qui est un principe fondamental de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays développés, comme les pays en voie de développement, sont dans l'obligation de s'adapter au changement climatique et d'adopter des mesures visant à le ralentir. Cependant le niveau de leur responsabilité historique, le niveau et le stade de leur développement ainsi que leur capacité et leurs moyens de participation varient. Les pays développés devraient être responsables de leurs émissions cumulatives ainsi que de leurs taux élevés d'émission par habitant, et prendre l'initiative dans la réduction des émissions, en plus de fournir un soutien financier et de transférer les technologies nécessaires aux pays en voie de développement. Ces derniers, tout en développant leur économie et en combattant la pauvreté, doivent adopter rapidement des mesures d'adaptation, réduire leurs émissions au niveau le plus bas et remplir leur devoir face au changement climatique.

3. Accorder une même importance à la réduction et à l'adaptation. La réduction et l'adaptation sont des éléments intrinsèques de la stratégie visant à faire face au changement climatique. La réduction représente un défi difficile et à long terme, tandis que l'adaptation est un objectif plus actuel et urgent. Elle revêt plus d'importance pour les pays en voie de développement. Les deux doivent être soigneusement coordonnées et traitées avec la même détermination.

4. Considérer la CCNUCC et le protocole de Tokyo comme le noyau du mécanisme qui combat le changement climatique. Ces deux documents constituent les principaux programmes destinés à faire face au changement climatique. Ils posent les fondements juridiques de la coopération internationale autour du changement climatique et représentent la vision partagée de la communauté internationale. Ils fondent le cadre international le plus complet, universel et expert dans la lutte contre le changement climatique. Leur statut en tant que mécanisme central et programmes phares doit bénéficier d'un soutien indéfectible, d'autres types de coopérations bilatérales et multilatérales devant être additionnelles.

5. S'appuyer sur les avancées et innovations des sciences et technologies. Les avancées technologiques et les innovations offrent la base et les moyens permettant de s'attaquer au changement climatique. Tout en assurant la promotion de leur propre développement technologique et de ses applications, les pays développés sont dans l'obligation de promouvoir la coopération et le transfert technologiques au niveau international, et de respecter réellement leurs promesses de fournir un soutien financier et technologique aux pays en voie de développement, afin que ces derniers puissent obtenir les fonds nécessaires, mettre en œuvre des technologies qui ne nuisent pas au climat et renforcer leur capacité à ralentir et à s'adapter au changement climatique.

6. S'appuyer sur une participation massive et une large coopération internationale. Faire face au changement climatique exige la modification des méthodes traditionnelles de production et de consommation et la participation de la société dans son ensemble. La Chine œuvre à la construction d'une société qui conserve ses ressources et

protège son environnement, qui encourage une atmosphère sociale dans laquelle les entreprises et le public participent, sur la base du volontariat, avec les conseils du gouvernement, qui sensibilise les entreprises à la notion de responsabilité sociale des entreprises et le public à la nécessité de protéger l'environnement.

III. Politiques et actions de la Chine en vue de freiner le changement climatique

La Chine a adopté une politique proactive et lancé des actions énergiques pour ralentir le processus du changement climatique. Elle a adopté un certain nombre de règles et de mesures pour adapter la structure économique, modifier les modèles de développement, économiser l'énergie et accroître l'efficacité de son utilisation, optimiser le bouquet énergétique et promouvoir le boisement.

1. Adapter la structure économique afin de promouvoir l'optimisation et la modernisation de la structure industrielle

Le gouvernement chinois accorde une grande importance au réajustement de la structure économique et à la transformation des modèles de développement économique, et il a élaboré et mis en œuvre une série de pratiques industrielles et de programmes spécifiques visant à faire de la réduction de la consommation des ressources et de l'énergie un objectif majeur de sa politique industrielle. Les mesures concrètes qui ont été prises sont les suivantes : accélérer le développement du secteur tertiaire ; élargir et renforcer l'industrie de haute technologie ; accélérer la cadence d'élimination des productions rétrogrades ; limiter l'expansion trop rapide des industries consommant de grandes quantités d'énergie et sources de fortes émissions.

2. Fournir des efforts importants en vue d'économiser l'énergie et d'augmenter l'efficacité énergétique

Le gouvernement chinois accorde une grande importance à la maîtrise de l'énergie et en a fait une politique publique de premier plan. Pendant longtemps il a mené une politique qui accordait la même importance au développement et à la maîtrise de l'énergie, priorité étant donnée à la maîtrise. Des efforts ont été faits dans les domaines suivants :

Donner plus d'importance à la maîtrise de l'énergie et à la réduction des émissions; accélérer l'élaboration de grands projets en matière de maîtrise de l'énergie; promouvoir l'économie d'énergie et la réduction des émissions dans des domaines clés ; augmenter l'efficacité du développement et de la conversion énergétiques ; mettre en œuvre une politique économique favorable à l'économie d'énergie ; renforcer le cadre juridique.

3. Développer les énergies renouvelables et optimiser le bouquet énergétique

La loi sur les énergies renouvelables et les politiques connexes a été promulguée en 2005 pour donner la priorité aux énergies renouvelables, pour acheter des énergies renouvelables au prix fort, pour offrir aux utilisateurs d'énergies renouvelables des remises sur les prix et pour que l'ensemble de la société utilise des énergies renouvelables . Un fonds dédié a été créé pour développer les énergies renouvelables afin de financer l'évaluation et la recherche des ressources d'énergies renouvelables, la recherche et le développement technologiques associés, l'élaboration de projets pilotes et prototypes, et le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables dans les campagnes.

Grâce à ces mesures, l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne et l'énergie solaire ont connu un développement rapide. Aujourd'hui, la puissance installée et la capacité de production de l'énergie hydroélectrique sont classées premières au monde. L'énergie éolienne est classée seconde au monde en 2010. Le domaine de captation de la chaleur par chauffe-eau solaire a été classé premier au monde. La proportion occupée par la consommation de ressources d'énergies non fossiles, d'ici à 2020, devrait constituer près de 15% de la consommation en ressources énergétiques.

4. Développer une économie de recyclage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

En raison de l'importance qu'il accorde au développement d'une économie de recyclage, le gouvernement chinois fait de son mieux pour réduire la quantité des ressources consommées, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre à la source et au cours de la production. Ces dernières années, l'économie de recyclage est passée de l'état d'idée à celui de réalisation, et elle se développe rapidement à travers le pays. L'Etat a promulgué des lois et règlements, notamment la loi sur la promotion de la production propre, la loi sur la prévention de la pollution environnementale par les déchets solides et la Loi sur l'économie de recyclage et les méthodes de gestion des ordures ménagères urbaines, etc.

5. Promouvoir le boisement et renforcer la capacité des puits de carbone

Au cours des vingt dernières années, quelque quatre millions d'hectares d'arbres ont été plantés annuellement grâce à l'investissement du gouvernement central. Parallèlement, l'Etat encourage également ses citoyens à participer à la plantation d'arbres. Ces dernières années, par le biais de la réforme du système de droit des forêts collectives, l'enthousiasme des agriculteurs pour les plantations d'arbres et la protection des forêts a pris son essor. On estime que les activités de plantations d'arbres en Chine entre 1980 et 2005 ont absorbé de manière effective 3,06 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, que la gestion des forêts a absorbé 1,62 milliards de tonnes de dioxyde de carbone et que les émissions de dioxyde de carbone ont été réduites de 430 millions de tonnes grâce une meilleure protection des forêts. Tous ces facteurs ont accru la capacité des forêts à faire office de puits de gaz à effet de serre.

6. Intensifier les efforts en Recherche et Développement pour faire face de manière scientifique au changement climatique

Le gouvernement chinois a inclus la lutte contre le changement climatique dans son plan de développement scientifique. Les grandes lignes du plan de développement de la Chine sur les moyen et long terme pour les sciences et technologies ont fait de l'énergie et de l'environnement des domaines prioritaires. L'observation et la surveillance du changement climatique mondial et des contre-mesures y figurent en qualité de questions prioritaires dans le domaine de la protection environnementale. La campagne scientifique et technologique promulguée par la Chine en 2007 pour faire face au changement climatique a exposé les objectifs échelonnés du travail scientifique en réponse au changement climatique pendant la période du 11^e Plan quinquennal (2006-2010), ainsi que les objectifs sur le long terme jusqu'à l'année 2020. Cette campagne aborde essentiellement les sujets suivants et prend des contre-mesures pertinentes : l'explication scientifique du changement climatique, la recherche et le développement de technologies pouvant être utilisées pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre, les technologies et mesures qui aident à s'adapter au changement climatique, les stratégies et mesures politiques principales pour faire face au changement climatique.

IV. La Chine et la coopération internationale pour faire face au changement climatique

La Chine participe et soutient systématiquement les activités dans le cadre de la convention sur le climat et le protocole de Kyoto et s'est efforcée de promouvoir la mise en œuvre efficace de la convention et du protocole. La Chine a réellement rempli ses obligations énoncées dans le protocole et la convention sur le climat ; en 2004, la communication nationale initiale sur le climat de la République populaire de Chine a été proposée ; en 2007, le programme national du changement climatique de la Chine et les mesures scientifiques et technologiques de la Chine visant la lutte contre le changement climatique ont été publiés.

En tant que membre du G77+ la Chine, la Chine, de pair avec d'autres pays en voie de développement, a fourni des efforts constructifs pour que se tienne la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague. Cette année, la Chine a accueilli à Tianjin la réunion des Nations Unies sur les pourparlers sur les changements climatiques, ce fut la dernière réunion de groupe avant le sommet de Cancun au Mexique, et elle constitua une préparation complète aux négociations de Cancun.

En matière de coopération multilatérale, la Chine est membre officiel du forum pour la gestion de la séquestration du carbone, du Partenariat dans le marché du Méthane-, du Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat, et participe au dialogue sur le changement climatique entre le G8+5 (G8 et les 5 principaux pays en voie de développement), et à la rencontre des économies majeures sur le changement climatique et la sécurité énergétique.

Dans le domaine de la coopération bilatérale, la Chine a instauré un mécanisme de dialogue et de coopération autour du changement climatique avec notamment l'Union Européenne, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Japon, les Etats-Unis, le Canada, la Grande Bretagne, et l'Australie ; elle a aidé les pays en voie de développement d'Afrique et les petits pays insulaires à améliorer leur capacité à faire face au changement climatique ; elle a coopéré de façon constructive avec des gouvernements étrangers, des organisations internationales et des institutions de recherche étrangères pour combattre le changement climatique.

La Chine a fait avancer et a participé activement au transfert technologique dans le cadre de la convention sur le climat. Elle s'est efforcée de développer un environnement favorable au transfert international des technologies et a soumis la liste de ses besoins dans ce domaine. Elle a accordé une attention toute particulière au rôle positif d'un développement plus propre dans la promotion de son développement durable, en participant à l'élaboration de projets coopératifs de mécanismes de développement plus propre ; elle a contribué à réduire les émissions internationales de gaz à effet de serre ; jusqu'au 20 juillet 2008, la Chine avait validé 244 projets de coopération concernant les mécanismes de développement plus propre et on estime que la réduction annuelle d'émissions issue de ces projets sera de l'ordre de 113 millions de tonnes de CO₂.

Conclusion

La Chine a fourni des efforts colossaux pour combattre le changement climatique et a obtenu des résultats concrets. La situation de la Chine, le pays en voie de développement le plus vaste au monde, montre également qu'en faisant face au défi du changement climatique, les pays en voie de développement, d'une part résistent à l'impact économique provoqué par les émissions historiques des pays développés et ont dû s'accommoder de ressources limitées pour combattre les désastres environnementaux engendrés par le changement climatique, et d'autre part doivent faire face à la pression d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre au stade initial de l'industrialisation et de l'urbanisation, avec la perspective d'une marge de croissance économique réduite de manière notable.

Les pays en voie de développement doivent apprendre des expériences et leçons des pays développés et combiner la stratégie de réduction des émissions avec celle d'une économie en développement. La condition préalable étant néanmoins que cet effort soit soutenu par les technologies et les capitaux des pays développés. A la condition préalable de responsabilités communes mais différenciées, la clé pour combattre efficacement le changement climatique est de mettre en œuvre la coopération entre les pays développés et les pays en voie de développement.